

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **mardi 25 janvier 2022** à 19 h 30 de manière virtuelle via la plateforme TEAMS.

- ÉTAIENT PRÉSENTS :
- Monsieur Alexandre Provost - président du CA
 - Madame Marie Josée Gagnon-vice-présidente du CA
 - Madame Danielle Beaumont
 - Monsieur Benoit Bellavance
 - Monsieur Benoit Brosseau
 - Monsieur Nathan Hurteau
 - Monsieur Guy Lajoie
 - Madame Chantal Laliberté
 - Madame Chantal Lanoue
 - Monsieur Michel Milot
 - Madame Rélaine Morin
 - Madame Anne-Marie Noël
 - Madame Véronique Paré
 - Madame Sandrine Parent
- PERMANENCE :
- Madame Dominique Lachapelle - directrice générale
 - Monsieur Mario Champagne - directeur général adjoint et secrétaire général
 - Madame Louise Beaupré – directrice générale adjointe par intérim
 - Madame Sophie Latreille - directrice générale adjointe
 - Madame Taïga Waelput-Lavallée - directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes
- INVITÉS :
- Monsieur Jean Bourassa, directeur par intérim du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire
 - Monsieur Daniel Fortier - directeur par intérim du Service des technologies de l'information
 - Monsieur Luc Martin – directeur par intérim du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle
 - Madame Elizabeth Mc Donough - directrice du Service des ressources matérielles
 - Madame Chantal Noël - directrice du Service des ressources financières
- ÉTAIT ABSENT :
- Monsieur Eric Chevalier-Alvarez
-

1. **Présence et ouverture de la séance**

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; la majorité des membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée.

Monsieur Alexandre Provost, président, souhaite la bienvenue aux membres du CA et aux personnes du public.

2. **Vérification de la conformité de la procédure de convocation**

Monsieur Alexandre Provost, président, s'assure de la conformité de la procédure de convocation de la présente séance extraordinaire et constate que ladite procédure a été respectée.

3. **Ordre du jour**

[Résolution 2022-01-25-CA-01](#)

Il est proposé par madame Véronique Paré :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **Période de questions du public**

Madame Anne-Marie Noël, présidente du comité de parents, souligne le travail de qualité de tout le personnel du CSSDHR dans le contexte de la fermeture des établissements scolaires et de l'enseignement à distance mis en place jusqu'au 17 janvier 2022. En effet, lors de la rencontre du comité de parents tenue 12 janvier dernier, les membres ont nommé le dévouement du personnel qui gravitent autour des élèves soit, les employés de soutien, les professionnels, les enseignants, les directions d'établissements ainsi que les cadres des services administratifs.

5. **Parole aux élèves**

Aucune question n'est adressée.

6. **Mot du président**

Monsieur Alexandre Provost, président, remercie tout le personnel du CSSDHR pour les efforts déployés au début janvier, et tout particulièrement le personnel du Service des technologies de l'information, afin d'offrir aux élèves un retour en classe de façon virtuelle et fournir le matériel informatique nécessaire. Tous ont fait un travail incroyable.

7. Mot de la directrice générale

Madame Dominique Lachapelle, directrice générale, souligne l'apport de chacun pour mettre en place tout ce qui est requis dans les établissements scolaires depuis le retour en classe. Elle se dit très reconnaissante envers tout le personnel, les gestionnaires d'établissement et de services, qui jour après jour en assument un peu plus pour offrir aux élèves des services de qualité.

8. Points de décision

8.1. Rapport du comité de vérification

Monsieur Michel Milot, porte-parole, rend compte des travaux effectués par les membres du comité de vérification lors de la rencontre tenue le 24 janvier 2022. Les discussions et les travaux ont porté sur la révision budgétaire 2021-2022, l'état des coûts COVID 2021-2022, une révision éventuelle du *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* et la nomination du vérificateur (auditeur) externe.

8.1.1. Nomination du vérificateur externe (document séance tenante)

[Résolution 2022-01-25-CA-02](#)

Considérant que l'article 284 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que pour chaque année financière, le centre de services scolaire nomme (...) un vérificateur externe qui produit un rapport de vérification sur les opérations financières du centre de services scolaire;

Considérant les résultats de l'appel d'offres # 210730011 du Centre de services scolaire présentés au comité de vérification lors de sa rencontre du 24 janvier 2022 et qui couvre les mandats de vérification pour les années 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024;

Considérant la recommandation du comité de vérification;

Il est proposé par madame Sandrine Parent :

De nommer la firme BCGO s.e.n.c.r.l., le plus bas soumissionnaire conforme, à titre de vérificateur externe (auditeur) pour les années 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 pour un montant de 99 500 \$ (taxes en sus).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2 Installation et raccord des locaux modulaires aux écoles Mgr-Euclide-Théberge et Paul-Germain-Ostiguy (document)

[Résolution 2022-01-25-CA-03](#)

Considérant que les analyses du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire et les prévisions de clientèle du ministère de l'Éducation du Québec confirment un déficit d'espace pour accueillir tous les élèves du secondaire dès la prochaine année scolaire;

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières (CSDHR) a procédé en 2019, dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2020-2030, à deux demandes de construction d'écoles secondaires;

Considérant que des délais de construction de 3 à 5 ans sont requis pour la construction d'une école secondaire;

Considérant que le ministère a accordé une aide financière au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR) pour l'acquisition de locaux modulaires qui devront être installés aux écoles Monseigneur-Euclide-Théberge et Paul-Germain-Ostiguy pour la rentrée scolaire 2022-2023;

Considérant l'octroi de contrat par le conseil d'administration, le 14 décembre 2021, aux termes de la résolution 2021-12-14-CA-13, pour l'achat de locaux modulaires à l'école Mgr-Euclide-Théberge et l'octroi de contrat par la directrice générale, le 14 décembre 2021, pour l'achat de locaux modulaires à l'école Paul-Germain-Ostiguy;

Considérant les appels d'offres publics lancés pour le raccordement des corridors d'accès et services connexes des locaux modulaires et qui constituent la deuxième phase des projets;

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

Il est proposé par madame Véronique Paré :

Que le conseil d'administration autorise la conclusion des contrats d'installation et raccordement de locaux modulaires pour :

1. L'école secondaire Monseigneur-Euclide-Théberge au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Marieville Construction inc. au montant de 1 753 800,00 \$ (avant taxes);
2. L'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Construction JBE inc. au montant de 1 426 276,00 \$ (avant taxes).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3 Calendrier scolaire 2022-2023 en formation générale des jeunes – Adoption (documents)

[Résolution 2022-01-25-CA-04](#)

Considérant le projet de calendrier scolaire 2022-2023 en formation générale des jeunes, déposé aux fins de consultation ([Résolution 2021-12-14-CA-08](#)).

Considérant les consultations menées auprès du comité de parents du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, du syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu (SEHR), du syndicat du personnel de soutien (SPSHR), du syndicat des professionnels (SPPM) et auprès du Comité consultatif de gestion (CCG);

Il est proposé par monsieur Benoit Bellavance :

D'adopter le calendrier scolaire 2022-2023 en formation générale des jeunes, tel que présenté.

Monsieur Guy Lajoie demande le vote sur cette proposition :

Ont voté pour : Mesdames et messieurs : Danielle Beaumont, Benoit Bellavance, Benoit Brosseau, Nathan Hurteau, Guy Lajoie, Chantal Laliberté, Michel Milot, Réleine Morin, Anne-Marie Noël, Véronique Paré, Sandrine Parent et Alexandre Provost.

Ont voté contre : Mesdames Chantal Lanoue et Marie Josée Gagnon.

Pour : 12 Contre : 2

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Madame Danielle Beaumont mentionne que suite aux échanges tenus préalablement en comité plénier, certains membres sont déçus de constater que les journées pédagogiques se tiennent tous des lundis et vendredis. Ils sont préoccupés du fait que les mêmes élèves risquent d'être pénalisés quant aux services professionnels à recevoir. Dans un souci d'équité, ils demandent à ce que les gestionnaires d'établissement prennent les mesures nécessaires pour que les élèves puissent avoir accès au même niveau de service.

8.4 Modification à la structure administrative applicable aux gestionnaires du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières – Service des ressources financières (documents)

[Résolution 2022-01-25-CA-05](#)

Considérant la nouvelle structure administrative du Service des ressources financières proposée par la directrice générale;

Considérant la recommandation du comité de répartition des ressources quant à la nouvelle structure administrative proposée pour le Service des ressources financières;

Considérant les consultations menées auprès de l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) et de l'Association des directions d'établissement (ADEC) du Centre de services scolaire;

Considérant que la nouvelle structure administrative a été présentée au comité plénier du 14 décembre 2021;

Considérant que la structure proposée correspond aux besoins actuels du Service des ressources financières et de l'organisation;

Il est proposé par madame Danielle Beaumont :

D'ajouter un poste de direction adjointe du Service des ressources financières;

De reclasser le poste d'agent·e d'administration en poste de régisseur·se du Service des ressources financières;

En conséquence, abolir le poste d'agent·e d'administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.5 Nouveau comité du CA (document)

[Résolution 2022-01-25-CA-06](#)

Considérant l'enjeu « Communication » identifié au Plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant que le Centre de services scolaire souhaite mettre en place un comité pour favoriser la communication entre le CA, le comité de parents et le comité EHDAA;

Il est proposé par madame Marie Josée Gagnon :

Que soit constitué le comité situations d'urgence et communication, lequel sera informé et/ou consulté sur les actions et les communications prévues par la directrice générale dans des situations d'urgence où elle juge pertinent d'impliquer les membres et ce, afin d'assurer une fluidité de l'information utile et nécessaire pour une meilleure compréhension des enjeux et des décisions prises dans de telles situations.

Ce comité sera composé du président du CA, de la présidente du comité de parents, de la présidente du comité EHDAA et de membres du comité de parents choisis par ce dernier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Varia

Aucun point n'est ajouté.

10. Levée de la séance

[Résolution 2022-01-25-CA-07](#)

Il est proposé par madame Marie Josée Gagnon :

Que la séance soit levée à 20 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Alexandre Provost

Président du CA

Mario Champagne

Secrétaire général